



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E22265

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2005  
507 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ORLEANS CEDEX 1 2005B00024

Siret : 480 200 252 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0026128

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6237464304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6237464304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : DESPRETZ

ZONE INDUSTRIELLE DE TAVERS  
81 AVENUE D'ORLEANS  
45190 BEAUGENCY

Téléphone : 02 38 46 93 66

Fax : 02 38 44 05 79

Portable :

Site Internet : groupe-despretz.fr/

E-mail : lmoreau@groupe-despretz.fr

Responsabilité légale :

DESPRETZ THOMAS GÉRANT

Effectif moyen : 38

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/09/2021
o Ventilation mécanique	16/09/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.